

# DÉCLARATION CONJOINTE

## À l'issue de la 4<sup>ème</sup> Conférence interparlementaire africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs

À la clôture de la 4<sup>ème</sup> Conférence interparlementaire africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs, tenue à Accra au Ghana, nous joignons notre voix à celles des activistes, féministes, activistes des droits humains, organisateur.trice.s communautaires et citoyen.ne.s à travers le continent qui s'inquiètent de l'utilisation croissante des notions de « valeurs familiales », de « culture africaine » et de « souveraineté » pour justifier l'exclusion, la discrimination et le recul des droits humains en Afrique.

Partout sur le continent, nous observons des efforts de plus en plus coordonnés visant à remettre en cause les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans toute leur diversité, à limiter les libertés civiles et politiques, à réduire l'espace civique, à affaiblir les protections des droits humains et à présenter les personnes LGBTQI+ comme des menaces pour la société plutôt que comme des membres à part entière de nos communautés, de nos familles et de nos nations.

Ces initiatives dépassent les frontières nationales et sont désormais soutenues par des réseaux parlementaires ainsi que par des projets de lois et de politiques qui cherchent à redéfinir les droits humains en Afrique, la notion de famille, la citoyenneté et l'appartenance, ainsi que les obligations des États africains en matière de respect, de protection et de réalisation des droits humains.

Beaucoup des conversations menées sous le prétexte de protéger les familles africaines partent d'une série de faux postulats : qu'il n'existe qu'un seul type de famille africaine digne d'être protégée, qu'il n'y a qu'une seule façon d'appartenir à la société africaine, et qu'il n'existe qu'un seul type de société africaine. Cela ne reflète pas la réalité de nos communautés, car les familles africaines ont toujours été diverses, dynamiques et façonnées par la bienveillance, la responsabilité et l'interdépendance, et parce que les pays africains sont culturellement et spirituellement diversifiés.

Les familles africaines ont toujours été diverses et fondées sur le soin, la solidarité et l'interdépendance. Elles comprennent notamment : les familles élargies ; les foyers dirigés par des grands-parents ; les familles monoparentales ; les familles adoptives ; les réseaux de parenté et de solidarité ; diverses formes de relations et de soutien mutuel. Réduire la définition légale et politique de la famille à un seul modèle ne renforce pas les familles africaines. Au contraire, cela exclut de nombreuses personnes qui en font déjà partie.

## **CE QUE NOUS AVONS OBSERVÉ PENDANT LA CONFÉRENCE**

L'élément le plus marquant de cette conférence est l'adoption du projet de Charte africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs. Loin d'être une simple déclaration symbolique, cette Charte est présentée comme un cadre continental destiné à influencer les lois nationales, les politiques publiques, l'éducation, la santé et les institutions africaines de défense des droits humains.

La conférence affirme que la famille est l'unité fondamentale de la société et que les droits devraient être interprétés à travers elle. Cependant, les systèmes africains et internationaux des droits humains reconnaissent que, même si les familles méritent d'être protégées, ce sont les individus qui sont titulaires de droits.

Le but des lois relatives aux droits humains n'est pas simplement de protéger les institutions, y compris la famille, mais de garantir que chaque personne au sein de ces institutions jouisse de dignité, d'égalité et de liberté. Lorsque les droits des femmes, des enfants, des personnes LGBTQI+ ou d'autres membres de la famille sont sacrifiés au nom d'une vision abstraite de l'unité familiale, cela ne renforce pas les familles. Cela crée plutôt davantage de possibilités d'exclusion, de coercition et d'abus.

Les débats qui ont eu lieu lors de la conférence viennent également renforcer les inquiétudes déjà exprimées par les organisations de la société civile, les mouvements féministes, les médias, les défenseurs de la santé publique, les défenseurs de la justice économique, les défenseurs des droits de l'homme et les institutions de défense des droits de l'homme à travers l'Afrique. Alors que les organisateurs de la conférence présentent leurs initiatives comme une défense des valeurs et de la souveraineté africaines, bon nombre des propositions avancées auraient de graves répercussions sur les droits de l'homme, la santé publique, la gouvernance constitutionnelle et démocratique, la liberté académique, la participation civique et la sécurité des communautés déjà marginalisées. Nous sommes également préoccupé.e.s par les tentatives de présenter les droits sexuels et reproductifs, l'égalité de genre, l'éducation sexuelle complète et l'inclusion des personnes LGBTQI+ comme des concepts étrangers à l'Afrique.

Ces affirmations ignorent les longues luttes africaines pour la dignité, la liberté, l'autonomie corporelle et la justice. Elles effacent également le travail de milliers d'activistes, de chercheur.seuse.s, de professionnel.le.s de santé, de leaders communautaires et de mouvements sociaux africains qui portent ces combats depuis des décennies.

Nous rejetons l'idée selon laquelle les droits des femmes, des filles, des personnes LGBTQI+ et des autres groupes marginalisés seraient incompatibles avec les valeurs africaines. Nous rejetons également l'idée selon laquelle seuls les droits des groupes majoritaires mériteraient d'être protégés. Une société juste se mesure à sa capacité à protéger les personnes les plus exposées à la discrimination, à la violence et à l'exclusion et non à celle de les réduire au silence.

La conférence prétend défendre la souveraineté africaine. Pourtant, il est important de rappeler que les réseaux qui organisent et soutiennent ces conférences sur les « valeurs familiales » sont eux-mêmes profondément internationaux. Depuis plusieurs années, des organisations et groupes de pression basés hors d'Afrique investissent des ressources importantes pour influencer les lois et politiques africaines sur le genre, la sexualité, l'éducation et les droits reproductifs. Toute discussion sérieuse sur l'influence étrangère doit donc prendre en compte toutes les formes d'influence, y compris celles qui soutiennent le mouvement des « valeurs familiales ».

## **Un moment critique pour le Ghana**

Cette conférence intervient alors que le projet de loi ghanéen sur les droits sexuels humains et les valeurs familiales a déjà été adopté par le Parlement et attend la signature du Président. Ce texte soulève de graves préoccupations en matière de droits humains, de santé publique, de démocratie et de respect de la Constitution. Ses dispositions vont bien au-delà de la criminalisation des relations entre personnes de même sexe. Elles touchent également l'identité, la liberté d'expression, la liberté d'association, le plaidoyer et le soutien aux personnes concernées. S'il était promulgué, ce texte risque d'accroître la discrimination ; de renforcer la peur et la stigmatisation ; de réduire davantage l'espace civique ; d'exposer des communautés déjà vulnérables à davantage de violences et d'exclusion.

Par ailleurs, cette loi n'apporte aucune réponse aux défis économiques et sociaux auxquels le Ghana est confronté. Elle ne créera pas d'emplois, n'améliorera pas les soins de santé, ne renforcera pas le système éducatif et ne réduira pas les inégalités. Au contraire, elle risque de détourner l'attention du public des priorités nationales urgentes tout en ouvrant de nouvelles voies à la surveillance, au harcèlement et à la division sociale. C'est pourquoi nous nous opposons fermement aux fondements tant de la Charte africaine sur la famille, la souveraineté et les valeurs que du projet de loi sur les droits sexuels humains et les valeurs familiales.

# Nous appelons :

- **Le Président John Dramani Mahama à ne pas signer le projet de loi sur les droits sexuels humains et les valeurs familiales. Cette décision dépasse le cadre politique : elle engage la responsabilité constitutionnelle, morale et historique du Ghana dont les conséquences s'étendront bien au-delà du moment présent et des communautés directement visées par cette législation. En rejetant ce projet de loi, le Ghana peut réaffirmer son engagement de longue date en faveur de la gouvernance démocratique, du constitutionnalisme et des libertés fondamentales, et faire preuve d'un leadership fondé sur des principes à un moment où les droits et les institutions démocratiques sont soumis à une pression croissante à travers le monde.**
- **Les États africains à rejeter toute tentative d'utiliser la culture, la religion, la famille ou la souveraineté comme justification de la discrimination et de l'exclusion.**
- **L'Union africaine et les institutions régionales des droits humains à protéger l'intégrité du système africain des droits humains et à résister aux tentatives d'affaiblissement des protections en faveur de l'égalité, de la dignité et de la liberté.**
- **Les partenaires internationaux et missions diplomatiques à continuer de soutenir les droits humains, les libertés civiques et la gouvernance démocratique sur le continent.**
- **La société civile, les médias, les universitaires, les autorités traditionnelles et religieuses à favoriser des discussions ouvertes et honnêtes sur la famille, l'appartenance et la justice sociale qui reflètent réellement les réalités des communautés africaines plutôt que des agendas politiques restrictifs.**

Enfin, nous appelons toutes les personnes attachées à une Afrique plus juste et plus inclusive à continuer de bâtir les alliances, les mouvements et les solidarités nécessaires pour résister aux tentatives de division. L'avenir de l'Afrique ne peut être construit sur l'exclusion. Il doit être fondé sur la dignité, la justice, la liberté, le soin mutuel et la reconnaissance que nos sociétés sont plus fortes lorsque chaque personne a pleinement sa place.

## Signataires

